



Agir aujourd'hui pour demain

Année océanienne de lutte contre les déchets (2005)



Programme régional océanien de l'environnement

Qu'est-ce que l'Année océanienne de lutte contre les déchets (2005) ?

C'est une initiative du PROE visant *le renforcement, la promotion et la réalisation* d'activités axées sur la réduction des volumes de déchets solides.

Développement des initiatives existantes

Une multitude d'activités de gestion des déchets sont actuellement en cours dans la région Pacifique. Nombreux sont les gouvernements et les collectivités à appliquer des réformes sociales, économiques et juridiques pour lutter contre les volumes croissants de déchets et leurs impacts sur l'environnement.

L'Année océanienne de lutte contre les déchets renforcera les acquis de ces projets communautaires innovateurs et dynamiques. Le Projet des eaux internationales du PROE est un important volet de cette initiative. Mené dans des communautés pilotes de 14 pays insulaires océaniques, il est axé sur la recherche de moyens pratiques permettant de renforcer la gestion environnementale dans trois domaines : les pêches côtières, la réduction des déchets et la protection des eaux douces.

Un programme de soutien à trois niveaux

L'Année océanienne de lutte contre les déchets est structurée de sorte à répondre aux besoins des pays membres du PROE en tenant compte de leurs différences culturelles et géographiques. Elle entend mettre en place un mécanisme pouvant être maintenu au niveau national au-delà de 2005.

L'Année océanienne de lutte contre les déchets sera menée à trois niveaux : communautaire, national et régional.

1. Communautaire

Ce volet appuiera les initiatives existantes ou l'élaboration de nouvelles initiatives communautaires axées sur la modification des attitudes et des comportements liés aux déchets. Il sera axé sur la réduction du volume des déchets produits et mis en décharge.

2. National

Ce volet accordera une large place aux meilleures pratiques régionales observées dans le cadre des activités communautaires en vue de l'élaboration de plans et de politiques nationales.

Il assistera les spécialistes de la gestion des déchets et les décideurs en attirant leur attention sur divers mécanismes économiques et réglementaires pouvant soutenir les activités menées dans les pays.

3. Régional

L'élaboration d'une Stratégie régionale de gestion des déchets solides promouvra le développement durable du Pacifique en fournissant un programme de longue haleine abordant les questions relatives à la gestion des déchets.

Ce volet créera une synergie régionale en privilégiant et en promouvant dans la mesure du possible la collaboration entre les initiatives communautaires, gouvernementales et industrielles.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :
Tamara Logan, Responsable de l'éducation et des communications, PROE
PO Box 240, Apia, Samoa
T +685 21929, F +685 20231, tamaral@sprep.org, www.sprep.org